

Rapport ISR 2022



Rapport établi pour l'année 2022

Les informations contenues dans ce document sont
uniquement transmises à des fins d'information
et n'ont aucun caractère contractuel.

Date de l'édition : mai 2023.



Lexique

ISR : Investissement Socialement Responsable.

ESG : Environnement, Social et Gouvernance.

Note initiale : note attribuée à l'actif lors de sa première cotation.

Note actuelle : note atteinte lors de l'évaluation à l'acquisition, puis mise à jour annuellement. Au sein de ce rapport, la note actuelle est la note obtenue pour l'année 2022.

Note cible : note à atteindre par le plan d'action d'amélioration de l'actif.

Note maximum : note maximum du barème de la grille ESG.



Édito

Cher.e.s associé.e.s,

L'investissement Socialement Responsable dans le milieu des SCPI connaît, depuis 2 ans, un véritable engouement de la part des Sociétés de Gestion et des investisseurs. Cette évolution s'inscrit bien souvent dans les lignes directrices du Label ISR porté par l'Etat Français.

Cette démarche exigeante, coconstruite par l'Etat et les acteurs de l'investissement, donne une première orientation de ce que doit être la transparence de nos actions envers les associés investissant dans des fonds immobiliers.

Norma Capital s'est engagée depuis 2017 pour l'émergence d'un immobilier plus vertueux et plus transparent envers ses différentes parties prenantes, en participant notamment à différents groupes de travail qui ont créé ce Label. Cette implication nous a permis de labelliser la SCPI Fair Invest un mois à peine après la parution du label ISR Immobilier en novembre 2020 et de labelliser seulement 1 an après la SCPI Vendôme Régions. Convaincus de l'intérêt de rendre l'investissement immobilier plus concret pour nos investisseurs, nous avons fait le choix, dès lors, d'adopter une gamme de SCPI 100 % labellisée ISR. En ce début d'année 2023, nous renouvelons notre engagement en obtenant le label ISR pour notre nouvelle SCPI NCap Continent.

Vous le savez, votre SCPI Vendôme Régions adopte une gestion ESG de votre patrimoine. En effet, c'est une stratégie d'investissement orientée sur les thématiques de l'amélioration des performances énergétiques et de réduction des émissions de carbone, tout en prenant en compte les enjeux de biodiversité et d'adaptation au changement climatique.

Le rapport ISR de 2022 s'attachera à présenter le résultat des actions entreprises par les équipes de Norma Capital et ses partenaires sur les immeubles détenus au 31 décembre 2022 par la SCPI Vendôme Régions ainsi que les perspectives d'amélioration de notre démarche sur votre SCPI.

Bonne lecture,

Robin GODET * Responsable ISR



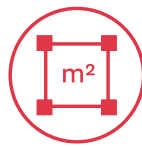


Vendôme Régions en bref¹



125
immeubles

(VEFA incluses)



289 842 m²
au total



210
locataires

Patrimoine de la SCPI Vendôme Régions

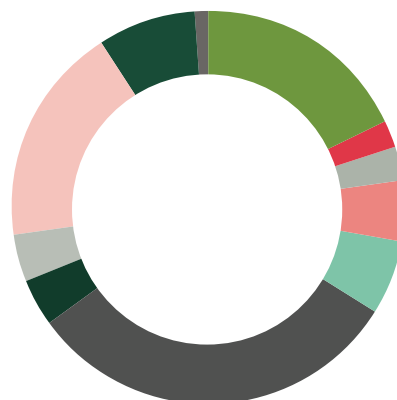
Répartitions² typologique

et géographique du patrimoine



Répartition typologique

- Bureaux 52%
- Commerces 31%
- Activités 17%



Répartition géographique

- PACA- Auvergne Rhône Alpes 18%
- Bretagne 2%
- Centre-Val de Loire 3%
- Grand Est 5%
- Hauts-de-France 6%
- Ile-de-France 31%
- La Réunion 4%
- Nouvelle-Aquitaine 4%
- Occitanie 18%
- Bourgogne - Franche-Comté 1%
- Pays de la Loire-Normandie 8%

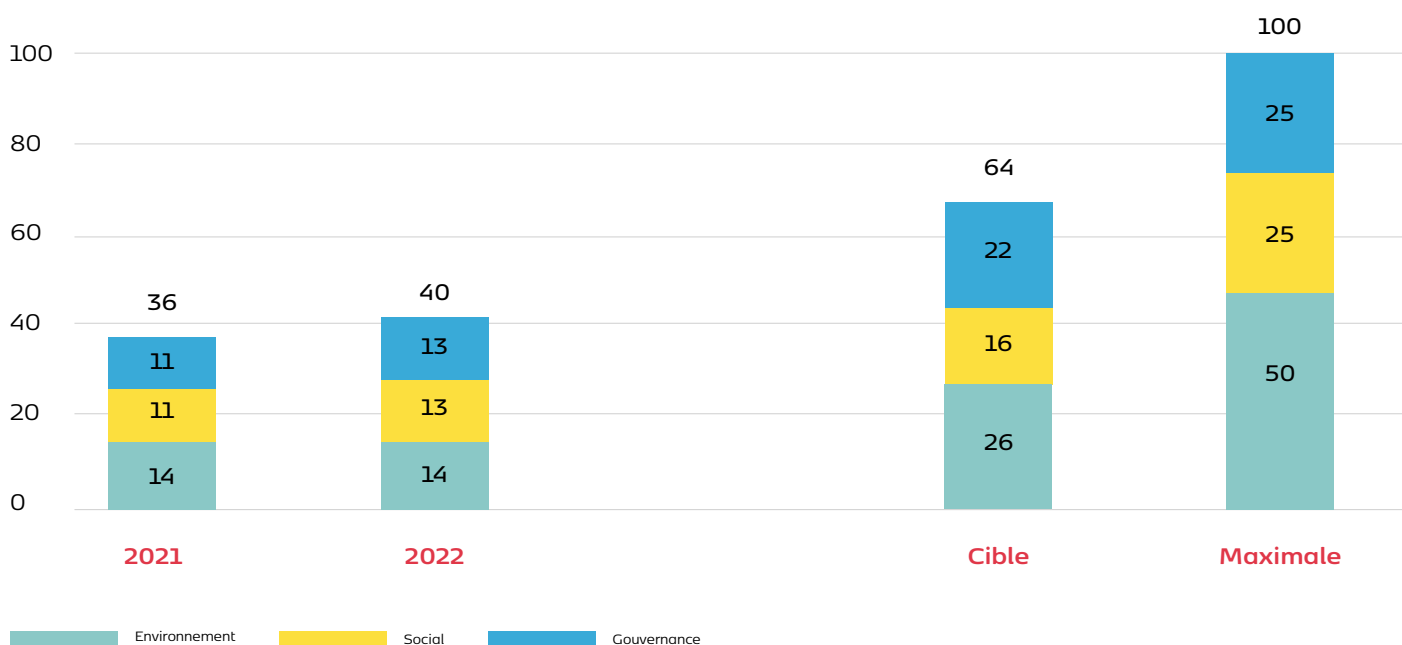


100%
des actifs ayant fait l'objet
d'une évaluation ESG



40/100
Note ESG 2022³

Évolution de la notation ESG de la SCPI Vendôme Régions



Récompenses & Distinctions



*Meilleure SCPI à capital variable -
Diversifiée
(actifs inférieurs à 500 M€)*



*Grand Prix SCPI de la meilleure SCPI
Diversifiée*

¹Source : Norma Capital. Données au 31/12/2022.

²Répartitions établies par rapport à la valeur vénale des actifs.

³Note globale 2022 des actifs de la SCPI Vendôme Régions, établie au prorata de leurs valeurs vénales.

Actualités Finance Responsable

La Finance Responsable¹ démontre, cette année encore, un véritable intérêt au niveau international notamment avec les COP 27 à Charm El-Cheikh, en Égypte et la COP 15 biodiversité à Montréal au Canada. Ces deux conférences menées sous l'égide de l'ONU ont confirmé que le climat et la biodiversité devaient être notre priorité pour les décennies à venir.

Au niveau national, la réglementation semble aussi vouloir prendre en compte ces enjeux. Celle-ci retranscrit la réglementation européenne en droit Français et durcit les exigences applicables aux fonds d'investissements notamment aux SCPI.

Cette vision permet de renforcer la prise en compte des éléments extra-financiers (ESG) comme le respect de l'Environnement, la prise en compte d'enjeux Sociaux et la bonne Gouvernance au sein des produits d'épargne et d'investissement. Ils sont aujourd'hui considérés comme des éléments aussi importants que la simple notion de rendement-risque.

Norma Capital, après avoir invité les acteurs de l'immobilier à mieux prendre en compte l'ESG en proposant aux investisseurs les premières SCPI labellisées ISR, se réjouit de cette évolution positive. Rappelons que l'immobilier est un secteur clé de l'économie française : il héberge les activités de nos entreprises et abrite nos emplois. Leur développement génère mécaniquement de la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre, sans oublier les effets sur la biodiversité.

Contexte réglementaire

L'année 2022 a été marquée par un renforcement et des précisions sur de nombreux textes Européens et Français. Ils impactent la communication employée par les Sociétés de Gestion vis-à-vis des associés des fonds et le niveau de détail d'éléments extra-financiers à communiquer ou à prendre en compte.

Règlement « Disclosure »

Norma Capital est un acteur engagé de l'investissement socialement Responsable. Nos SCPI appliquent d'ailleurs une méthodologie ESG et ont adopté une démarche « best in progress » qui vise à améliorer dans le temps l'immobilier sous gestion. Cette démarche est vertueuse d'un point de vue environnemental mais aussi économique car elle tend à favoriser l'installation et à pérenniser le maintien des locataires sur les immeubles. Norma Capital a ainsi catégorisé votre SCPI en « **Article 8** » au sens du règlement (UE) 2019/2088.

Règlement Taxonomie

Pour favoriser et flécher les investissements durables, le Règlement Taxonomie (règlement (UE) 2020/852) établit un système de classification commun à l'Union Européenne permettant d'identifier les

activités économiques considérées comme durables. Votre SCPI ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable au sens de la Taxonomie Européenne.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent donc pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Elle prend en compte toutefois des critères ESG propre à la SCPI.

Norma Capital se laisse l'opportunité en fonction de l'intérêt des critères de reporting de la Taxonomie de publier de façon volontariste **tout indicateur qui pourrait lui sembler pertinent pour accroître la transparence des données extra-financières** communiquées aux associés de ses fonds.

Loi Énergie Climat - Article 29

Norma Capital a publié en 2022 son premier rapport « Article 29 LEC » disponible sur la page internet de votre société de gestion.

¹La Finance Responsable recouvre l'ensemble des initiatives et réglementations visant à favoriser le financement de projets ou d'investissements dits socialement responsables (ISR).

Décret Éco-Énergie Tertiaire

La loi ELAN portant sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique a créé une obligation de réduction de la consommation énergétique des bâtiments tertiaires. Elle impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire (bureaux, commerces, activité, logistique...) de plus de 1 000m² afin de lutter contre le changement climatique. En ce qui concerne les obligations de votre SCPI, Norma Capital a informé vos locataires de l'existence de ce texte et des contraintes de suivi et d'amélioration des

performances énergétiques associées. En complément, l'État a mis en place et déploie une plateforme nommée OPERAT visant à collecter des données énergétiques et à assurer la vérification de la bonne mise en place du texte.

Norma Capital a d'ores et déjà renseigné le patrimoine de votre SCPI permettant ainsi à tous les locataires concernés par le texte de saisir leurs données de consommations énergétiques et de répondre à leurs obligations d'amélioration de la performance environnementale des locaux loués.

Label ISR Immobilier

Politique ISR de Norma Capital

Norma Capital a publié sur la page "Nos engagements" de son site internet sa Politique ISR qui s'inscrit dans une démarche de transparence où vous pourrez retrouver en détail les éléments constitutifs de notre démarche, et sa mise en œuvre sur votre SCPI.

Label d'État

Le label ISR a été créé en 2016 par le ministère de l'Économie et des Finances. L'objectif du label est de permettre aux épargnants, ainsi qu'aux investisseurs professionnels, de distinguer les fonds d'investissement mettant en œuvre une méthodologie robuste d'ISR, aboutissant à des résultats mesurables et concrets.

Le label ISR Immobilier permet de distinguer les fonds qui investissent dans les actifs les plus performants en matières ESG (stratégie dite « *best in class* ») ou ceux qui mettent en œuvre des pratiques de gestion vertueuses permettant d'améliorer la performance ESG des actifs dans le temps (stratégie dite « *best in progress* »).

Les Sociétés de Gestion souhaitant labelliser un de leurs fonds au regard de ce label doivent se fixer des objectifs, mettre en place une méthodologie et des moyens d'analyse suffisants et prendre effectivement en compte les résultats de ces analyses dans la construction et la gestion du portefeuille. Enfin, elles doivent rendre compte de l'atteinte des objectifs fixés auprès des investisseurs notamment par le calcul d'indicateurs mesurables.

Pour fiabiliser et légitimer sa valeur, le label ISR Immobilier n'est pas acquis à vie. En effet, il doit être renouvelé tous les trois ans et des audits de suivi sont réalisés tous les ans par un auditeur externe et par le labellisateur. Cette démarche de contrôle régulière permet de garantir aux épargnants la qualité de la gestion des fonds.

Point marché

Au 31 décembre 2022, 64 fonds immobiliers² (dont 38 SCPI) sont labellisés ISR Immobilier, ce qui représente 64,8 milliards d'euros de capitalisation (48,1% du marché). Ces résultats témoignent de l'engouement des épargnants en faveur d'un immobilier plus responsable et de l'effort réalisé par les Sociétés de Gestion pour intégrer l'ESG dans leur gestion.

Pour rappel, votre SCPI est labellisée ISR Immobilier depuis le 17/11/2021. Elle a, en 2022, passé avec succès son premier audit de suivi qui a salué la qualité de la prise en compte de l'ESG par l'ensemble des équipes de Norma Capital.

Preuve du caractère pionnier de la démarche de Norma Capital, votre Société de Gestion est la première à proposer **une gamme SCPI 100 % labellisée ISR Immobilier.**



Guyancourt (78), immeuble acquis en mars 2021.

Épargne dynamique et régionale

Locale et diversifiée : voici la conviction qui a conduit votre Société de Gestion à créer la SCPI Vendôme Régions en 2015.

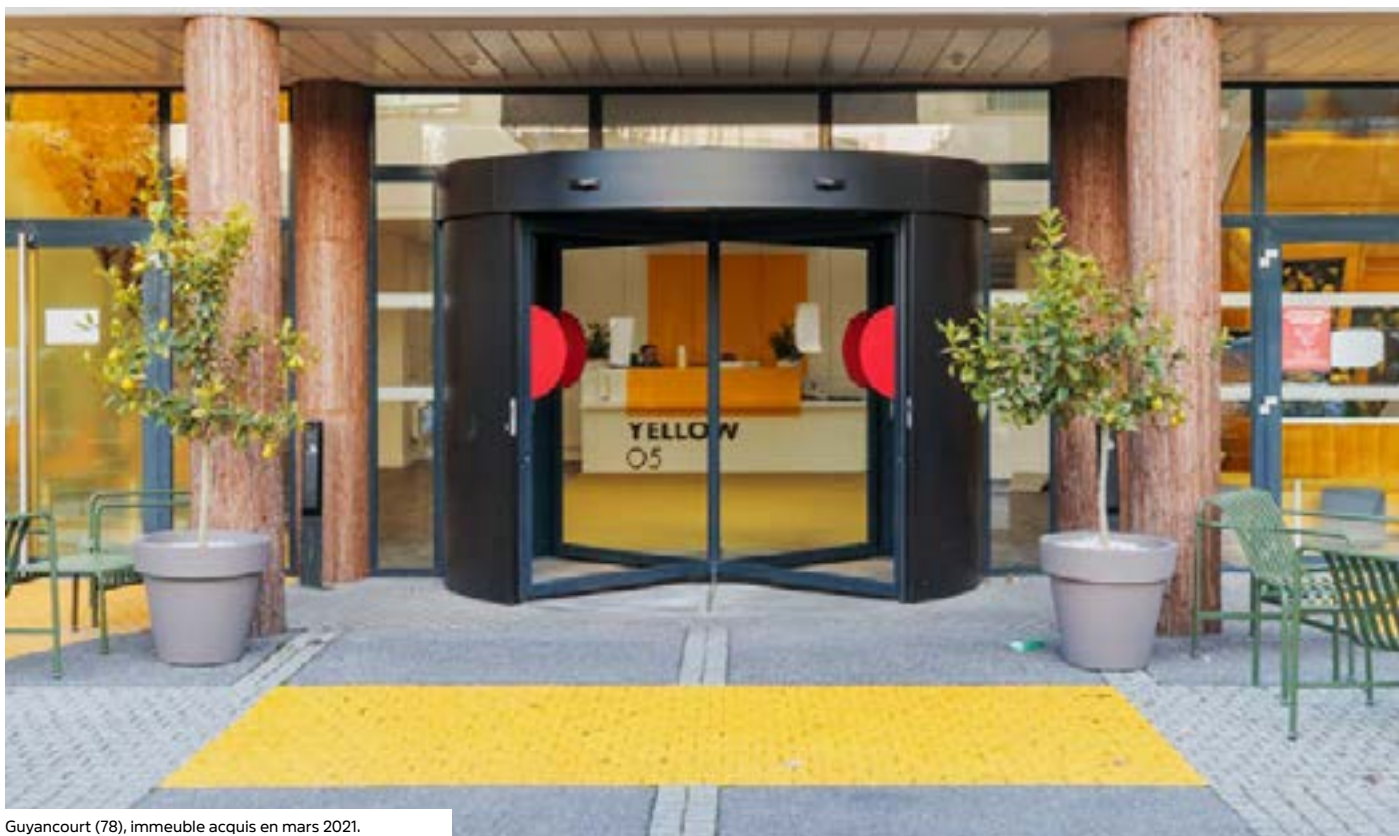
La SCPI Vendôme Régions investit dans de l'immobilier diversifié en bureaux, commerces, locaux d'activités et entrepôts logistiques, dans les grandes régions de France. Vendôme Régions souhaite ainsi proposer aux épargnants un fonds qui respecte les principes de l'ISR appliqué aux territoires, et notamment sur les points spécifiques liés à l'**énergie**, au **carbone**, à l'**eau** et à la **biodiversité**.



Dans l'objectif d'obtenir le label ISR Immobilier, la SCPI a fait le choix d'adopter une stratégie « **best in progress** » pour améliorer les performances ESG des immeubles dans le temps.

La SCPI Vendôme Régions se fixe ainsi trois objectifs généraux :

- **la réduction des consommations de fluides et de carbone par l'amélioration des immeubles et la modification des comportements des locataires,**
- **la prise en compte des enjeux liés au changement climatique,**
- **le maintien de la valeur vénale des actifs en cohérence avec le marché par la prise en compte de critères ESG.**



Guyancourt (78), immeuble acquis en mars 2021.

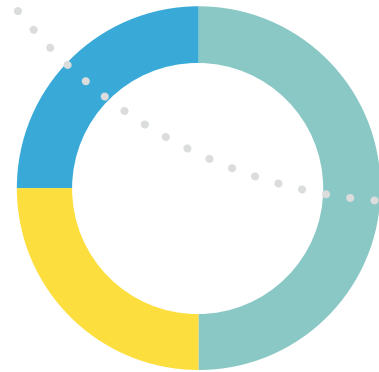
Évaluation ESG annuelle des actifs, déclinée en 29 critères d'analyse



La SCPI Vendôme Régions s'est dotée d'une grille de notation ESG, composée de 25 critères d'analyse, répartis en fonction des 3 piliers ESG, représentant une échelle de 100 points. Elle est utilisée pour chacun des actifs lors de l'acquisition et mise à jour tout au long de la période de détention de l'actif par le fonds.

Lors de la constitution de votre SCPI, Norma Capital a fait le choix de proposer une SCPI qui soit naturellement orientée sur la réponse à des problématiques environnementales. C'est pourquoi, dans la note globale du fonds, la note des critères liés au pilier E est pondérée à 50 %, à 25 % pour les critères du pilier S et 25 % pour les critères du pilier G.

Pour l'année 2022, les 29 critères de la grille de notation ESG ont été mis à jour sur les 122 actifs (hors VEFA) du parc immobilier de Vendôme Régions, **soit une évaluation annuelle basée sur 3 538 critères ESG.**



Répartition des critères au sein de la grille ESG

- Environnement 50 %
- Social 25 %
- Gouvernance 25 %

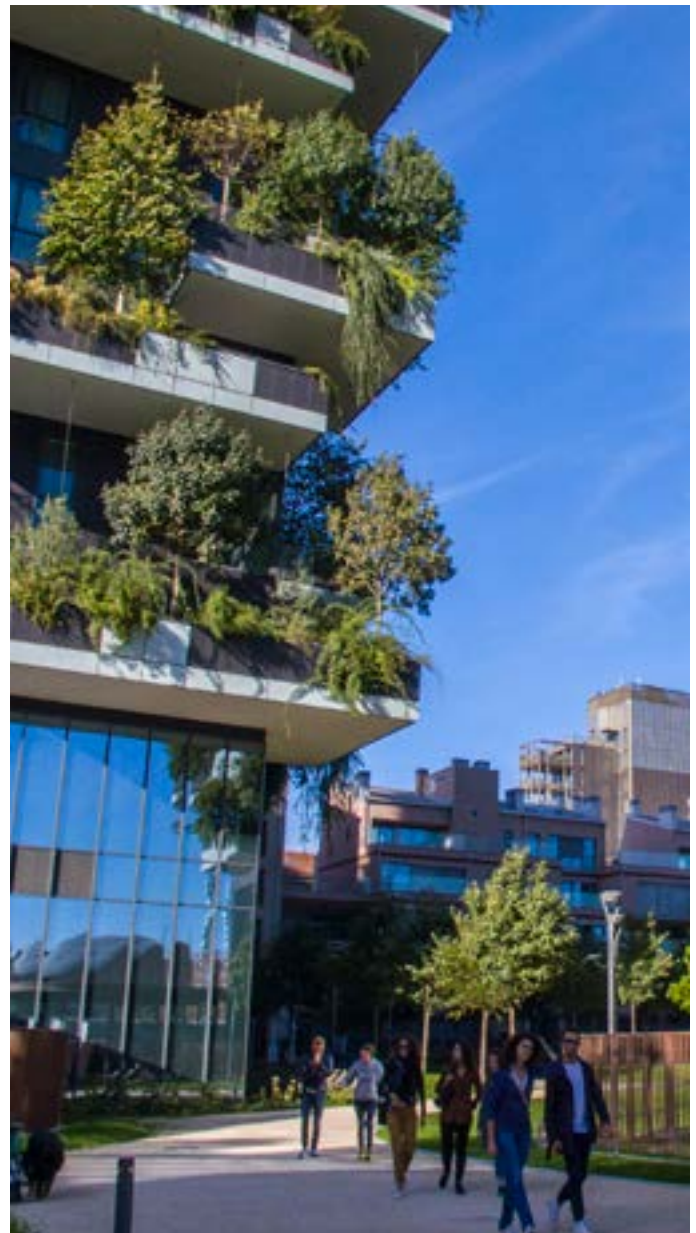
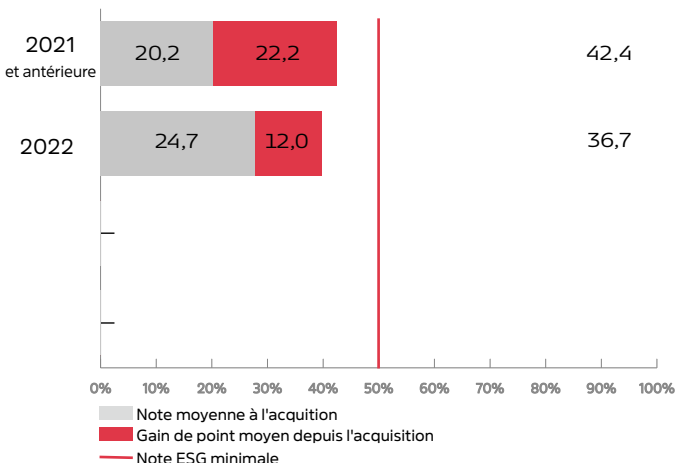
Évolution de la note ESG de Vendôme Régions

La note ESG de la SCPI Vendôme Régions est passée de 36/100 en 2021 à 40/100 en 2022. Cette hausse s'explique par deux phénomènes positifs pour votre SCPI.

Le premier est l'augmentation constante de votre patrimoine en terme de nombre d'actifs. Depuis la labellisation les équipes d'investissement veillent plus particulièrement à acquérir des actifs avec des notes ESG plus intéressantes. Ils viennent donc mécaniquement augmenter la note moyenne du fonds calculée sur la moyenne des valeurs vénale des immeubles retenue par les experts au 31/12/2022.

Le second est l'amélioration significative au regard des notes ESG entre l'acquisition et la Note ESG minimale. Le graphique ci-dessous présente l'avancement de la démarche ISR de votre SCPI en fonction de l'année d'acquisition des immeubles et de l'évolution de leur note ESG.

Avancement de la démarche ISR par année d'acquisition



Evaluation ESG 2022

L'année qui vient de s'écouler reste particulière car elle est celle de l'audit de suivi n°1 du Label ISR. Comme les années précédentes l'AFNOR Certifications a procédé à l'évaluation de la démarche ESG de la SCPI Vendôme Régions. Une nouvelles fois, les équipes de Norma Capital ont pu démontrer leur expertise et leur savoir-faire au regard des exigences du Label ISR, et ont pu le maintenir avec succès.

Reporting d'engagement des parties prenantes

Les parties prenantes clés de la SCPI Vendôme Régions sont les acteurs qui permettent d'atteindre les objectifs ESG fixés pour le fonds.

Les locataires :

Actions	Taux d'avancement
Distribution d'un guide de bonnes pratiques aux locataires	100%
Plans de travaux et actions ESG déployés sur chaque immeubles	100%
Annexes environnementales réglementaires signées	Aucun bail de plus de 2 000 m ²
Enquête de satisfaction annuelle	réalisée
Annuaire d'entreprises, associations ou partenaires locaux agissant dans l'Economie Sociale et Solidaire	En cours

Les fournisseurs et prestataires de services :

Actions	Taux d'avancement
Clauses ESG dans les contrats des fournisseurs et prestataires de rang 1	En cours
Privilégier les partenaires disposant d'une politique RSE	En cours
Echanger annuellement avec eux sur les clauses ESG et les engagements contractuels pris	En cours

Les syndic de copropriétés :

Actions	Taux d'avancement
Intégrer, dès que possibl, dans les contrats des clauses ESG	En cours
Privilégier les syndic disposant d'une politique RSE	En cours

Concernant les fournisseurs et prestataires de services et les Syndics, Norma Capital souhaite avancer rapidement sur la contractualisation ESG généralisée. Une réflexion est en cours du côté de Norma Capital, pour affiner dans le temps ce point et intégrer de manière plus complète ces acteurs à notre démarche.

Les collaborateurs de Norma Capital :

Actions	Taux d'avancement
Sensibilisation régulière sur les enjeux du développement durable et/ou de l'ISR	En continu

Indicateur de surperformance

Le Label ISR invite les acteurs labélisés à démontrer en quoi leur patrimoine permet une surperformance par rapport à un benchmark du marché de l'immobilier.

Depuis 2021 (cf. tableau page suivante), votre SCPI présente une surperformance dans le domaine de la consommation énergétique (appelé "Performance énergétique réelle") et les émissions de gaz à effet de serre (appelé "Performance carbone des actifs").

Deux éléments tendent à expliquer cette surperformance. Le premier est la qualité des acquisitions réalisées par votre Société de Gestion, qui intègre la recherche de la performance énergétique et carbone dès la phase d'étude d'un bien. Le second est sans doute encore lié au contexte sanitaire qui a vu une partie de l'activité française se réduire et qui a pour conséquence de reporter la consommation d'énergie des bureaux et espaces de santé vers les domiciles.

Perspectives 2023

Norma Capital est soucieuse, au travers de ses fonds distribués et de ses actions, d'avoir un **impact positif sur la société qui l'entoure**. Nous poursuivons lors de cette nouvelle année toutes les actions entreprises depuis l'origine du fonds et veillerons à travailler sur de nouveaux axes en faveur des convictions ESG portées par le fonds et la Société de Gestion.

Nous avons pour cela souhaité nouer un partenariat avec LifeAz qui fabrique en France et distribue des défibrillateurs connectés et utilisables facilement par tous. Notre souhait est de pouvoir aider à la prise en charge rapide des arrêts cardiaques pouvant se produire sur le lieu de travail.

Nous avons également établi un partenariat fort et exclusif avec la société Swish for Good, qui nous accompagne sur l'installation de bornes de recharges électriques et de panneaux photovoltaïques dès que cela est possible sur votre patrimoine.



Le label ISR Immobilier demande aux fonds qui s'inscrivent dans la démarche de retenir certains indicateurs, obligatoires et optionnels, permettant un rapport annuel des performances atteintes.

Le fonds doit reporter tous les ans sur au moins **8 indicateurs ESG** :

E

2 indicateurs obligatoires pour les thématiques « Énergie » et « Émission de GES »

S

1 indicateur obligatoire pour les thématiques « Mobilité » ou « Santé/confort des occupants »

G

1 indicateur obligatoire pour la thématique « Gestion de la chaîne d'approvisionnement »

4 indicateurs, optionnels supplémentaires au choix, couvrant les 3 domaines E, S et G.

Pour votre SCPI Vendôme Régions, Norma Capital a fait le choix de prendre en compte, au total, 8 indicateurs.

Domaine	Indicateur	2021 ¹	2022 ¹	Taux de couverture 2022 ²
Environnement	Performance énergétique réelle (kWhEF/m ²)	87 [OID ³ :160]	73 [OID ⁴ :146]	39 %
	Performance carbone des actifs (kgCO ₂ eq/m ²)	5,9 [OID ³ :14]	4,65 [OID ⁴ :12]	39 %
	Consommation d'eau (m ³ /m ²)	0,7 [OID ³ :0,4]	0,62 [OID ⁴ :0,35]	9 %
	Coefficient de biotope surfacique	32 %	32%	60 %
Social	Part des actifs facilement accessibles en transports en commun (moins de 500m)	62 %	71 %	100 %
	Part des immeubles accessibles aux PMR ⁵	90 % (partielle) 10 % (totale)	84% (partielle) 13 % (totale)	100 %
Gouvernance	Part des sous-traitants disposant d'un engagement ESG	0 %	0 %	100 %
	Résilience (étude sur l'adaptation au changement climatique)	100%	80 %	100 %

¹Pondération en valeur vénale des actifs de la SCPI Vendôme Régions.

²Taux de couverture de l'indicateur pour l'année 2022, en valeur vénale des actifs de la SCPI Vendôme Régions.

³Source : OID, Baromètre de la performance énergétique et environnementale des bâtiments, 2021.

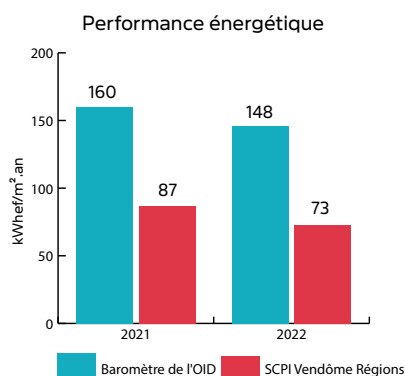
⁴Source : OID, Baromètre de la performance énergétique et environnementale des bâtiments, 2021.

⁵PMR : Personne à Mobilité Réduite.

Indicateurs d'impact

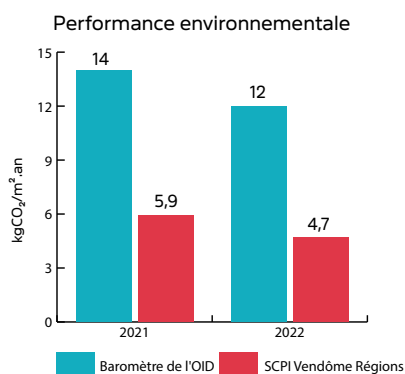
Depuis 2021, l'ensemble des actifs composant la SCPI font l'objet d'un suivi des performances extra-financières. Ce suivi permet également de mieux appréhender la bonne mise en œuvre de la stratégie ou de définir les axes d'amélioration prioritaires pour l'année à venir.

Indicateurs environnementaux



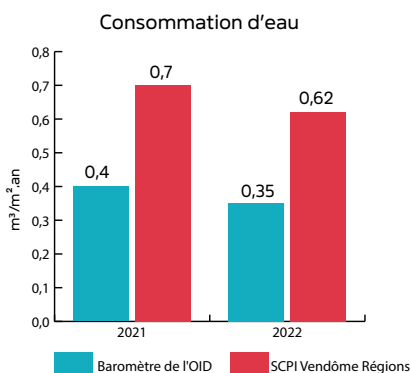
La performance énergétique moyenne du fonds est de **73 kWhEF/m².an** pour un suivi réalisé sur 39 % des surfaces du patrimoine, soit une surface d'environ 97 000 m².

L'objectif pour les années à venir est de continuer à nouer un dialogue avec les locataires pour collecter leurs données de consommations d'énergie et ainsi faire évoluer le taux de suivi du fonds et maintenir une bonne performance énergétique du patrimoine. En effet, la performance de 2022 est en-dessous du benchmark de l'OID, qui, du fait de sa méthodologie de calcul, ne prend pas encore totalement en compte l'effet de la crise Covid.



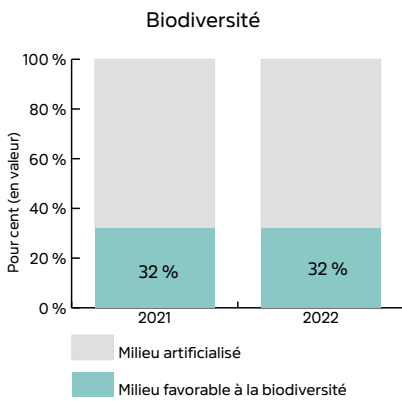
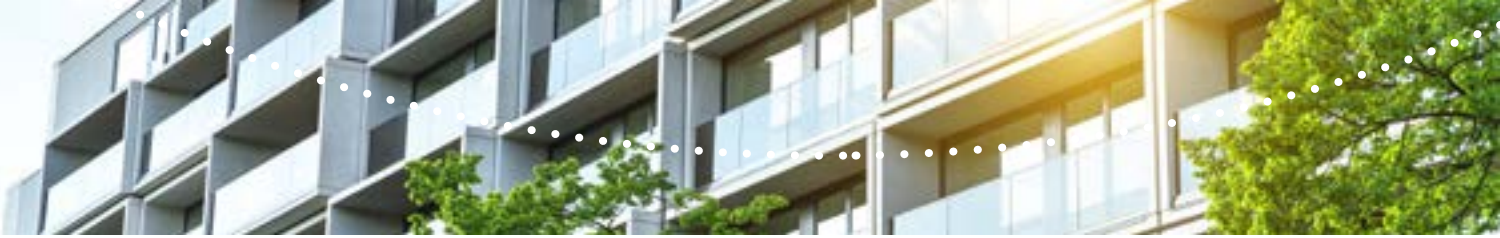
La performance environnementale (émissions équivalent CO₂) moyenne du fonds s'établit à **4,65 KgCO₂eq/m².an** pour un suivi réalisé sur 39 % des surface du patrimoine (soit environ 97 000m²).

Cette valeur prend en compte le SCOPE1 et 2 (consommations d'électricité et de gaz parties communes et privatives des immeubles) hors déperdition des fluides frigorigènes des installations de climatisation. L'objectif pour cet indicateur est de maintenir un mix énergétique faiblement émissif en équivalent CO₂ et des réflexions sont menées sur des sujets d'autoconsommation photovoltaïque ou d'achat d'énergies d'origine renouvelables.



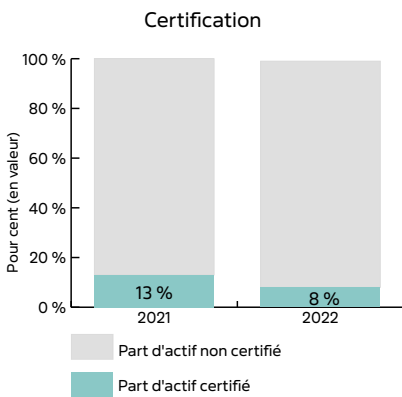
La consommation moyenne du fonds est de **0,62 m³/m².an** pour un suivi réalisé sur 9 % des surface du patrimoine.

Pour 2022, la valeur est, de très peu, en dessus du benchmark de l'OID et deux axes prioritaires ont été identifiés. Le premier consiste à augmenter le nombre de m² suivi en renforçant nos liens avec les syndicats de copropriétés et les locataires pour qu'ils nous transmettent plus régulièrement les données de consommations d'eau. Le second consiste à traiter spécifiquement les immeubles les plus consommateurs en vérifiant que les équipements comme les WC soient équipés de chasse d'eau double touche ou encore que des mousseurs soient installés sur les robinetteries.



La prise en compte de la biodiversité est un enjeu important pour cette SCPI. Les immeubles font, dès que possible, l'objet d'une étude dite de Coefficient de Biotope Surfacing (CBS). Le résultat indique le pourcentage de la parcelle cadastrale qui est favorable à la biodiversité et le pourcentage qui est peu favorable. Cet outil est améliorable mais il est le seul aujourd'hui permettant de comparer l'imperméabilisation du milieu et sa capacité à héberger de la biodiversité.

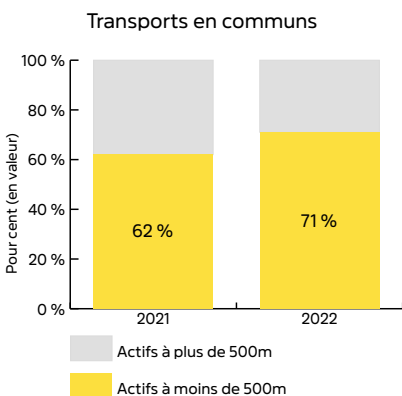
Au 31/12/2022, le taux pour la SCPI est de **32 %**. Il n'existe pas aujourd'hui de benchmark de comparaison mais nous travaillons avec le CSTB pour renforcer et déployer massivement ce type d'étude sur le patrimoine bâti ou à bâtir.



La certification des immeubles, qu'elle soit réalisée avant ou après l'acquisition, n'est pas un objectif recherché par la SCPI. En effet, un immeuble certifié ne signifie pas automatiquement un immeuble plus performant d'un point de vue environnemental.

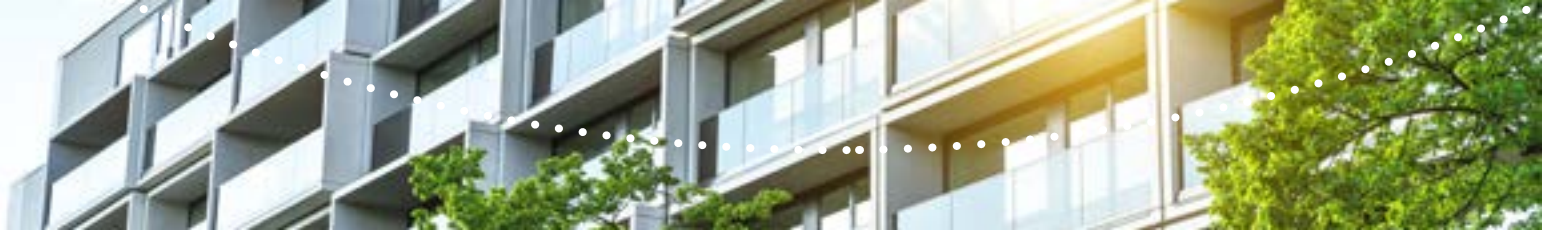
Cependant, pour compléter l'information que nous transmettons à nos associés, nous vous informons que la SCPI possède des actifs labellisés ou certifiés à hauteur de **8 %** de son patrimoine en valeur vénale (au 31/12/2022). Le pourcentage est en baisse du fait de l'augmentation du patrimoine en 2022.

Indicateurs sociaux

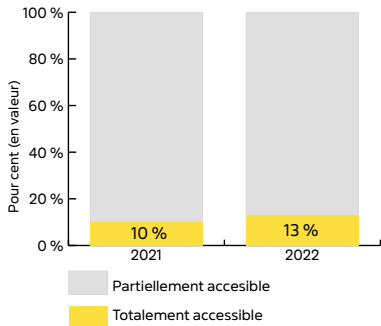


La majorité des immeubles du fonds est située dans de grandes métropoles françaises ou en centre-ville. En 2022, c'est **71 %** des immeubles en valeur qui sont situés à moins de 500 mètres d'un moyen de transports en communs.

Cette valeur est amenée à évoluer dans le temps en fonction de la densification du maillage en transports en commun des métropoles françaises.



Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

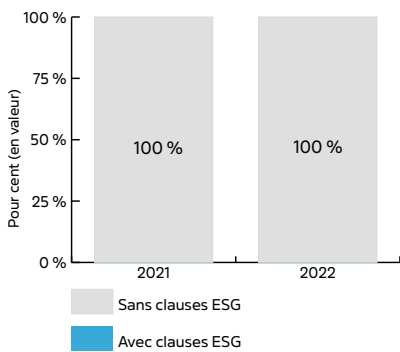


L'accès de tous aux immeubles est un axe de travail de la SCPI Vendôme Régions dans le cadre de sa démarche ESG. En 2022, sur base des données disponibles, le taux s'établit autour des **13 %** des actifs totalement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les sites historiquement en portefeuille ne faisaient pas l'objet d'une analyse renforcée sur le plan de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Depuis la labellisation ISR de la SCPI, la Société de Gestion s'efforce de porter une importance grandissante à cette question en phase acquisition et identifie, au fur et à mesure de la gestion, les actions qui peuvent être entreprises avec les locataires ou les syndicats de copropriété pour améliorer l'accès des bâtiments au plus grand nombre.

Indicateurs de gouvernance

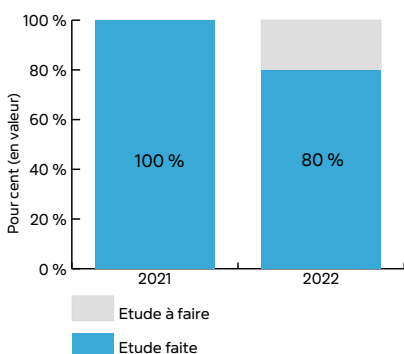
Contrats d'exploitation avec clause ESG



La SCPI Vendôme Régions n'a pas historiquement contractualisé avec les gestionnaires techniques des contrats incluant des clauses spécifiques liées à l'ESG. Du fait de la labellisation ISR du fonds, la Société de Gestion va intégrer, lors des renouvellements des contrats, de nouvelles clauses ESG, imposant à la fois la prise en compte de la stratégie de la SCPI mais également visant à nous aider à collecter les données extra-financières permettant l'établissement du Rapport ISR.

En complément, pour les actifs acquis au sein de copropriétés, il sera étudié la possibilité d'intégrer dans les missions des Syndics des clauses ESG lors des Assemblées Générales à venir. En 2022 comme en 2021, l'indicateur est de ce fait laissé à **zéro**.

Etude de résilience



Norma Capital a réalisé en 2021 une étude sur la résilience et l'adaptation au changement climatique pour l'ensemble du patrimoine de votre SCPI Vendôme Régions.

Cette étude a été menée grâce à l'outil Bat'Adapt mis à disposition par l'OID.

A la fin 2022, c'est **80 %** des actifs qui ont fait l'objet de cette étude.

Focus patrimoine

Convaincue que la transparence est la clé d'une démarche ISR aboutie et qui génère la confiance de tous, Norma Capital s'engage, encore cette année, à publier les notes ESG de l'ensemble de ses immeubles sous gestion.

Cette année, Norma Capital publie également les notes ESG des actifs les plus importants en valeur vénale, les 5 actifs les mieux notés (note ESG la plus élevée), les 5 actifs les moins bien notés (note ESG la plus faible).

Ce rapport présentera donc 122 actifs immobiliers (hors VEFA).

Nota : La situation sanitaire en France des années 2020 et 2021 et la massification du télétravail dans certains secteurs modifient les consommations associées aux locaux loués. La comparaison des données entre ces périodes et les données historiques de benchmark, comme celui de l'OID, ne permettent qu'une interprétation restreinte des résultats.

5 actifs les plus importants en valeur vénale

Actif	Valeur vénale	Note 2022	Note cible
119 - MASSY YELLOW	38,00 M€	49	72
121 - CRETEIL	26,08 M€	27	59
105 - TOULOUSE PSA	18,70 M€	36	65
81 - SAINTE MARIE	15,25 M€	51	67
47 - MONTPELLIER	12,45 M€	47	67

5 actifs avec la note ESG la plus élevée

Actif	Valeur vénale	Note 2022	Note cible
82 - RENNES FREVILLE	0,61 M€	56	64
48 - TOULOUSE	6,85 M€	53	67
39 - TOULOUSE	3,80 M€	52	72
51 - PARIS	0,34 M€	52	69
63 - LABEGE	1,36 M€	52	67

5 actifs avec la note ESG la plus faible

Actif	Valeur vénale	Note 2022	Note cible
123 - FLEURY LES AUBRAIS	4,75 M€	27	52
100 - TOULOUSE COMPANS	3,74 M€	26	62
108 - PARIS FAUBOURG SAINT MARTIN	3,24 M€	26	55
103 - CHAMPIGNY	2,35 M€	25	55
106 - AUCAMVILLE	1,72 M€	22	58



Lesquin (59), immeuble acquis en novembre 2020.

Actif	Typologie	Note acquisition	Note Cible	Note Actuelle	Détail de la Note actuelle		
					E	S	G
001 - PAU	Commerce	23	68	43	14	15	14
002 - ORLEANS	Bureaux	27	68	45	19	12	14
003 - MIGNÉ-AUXANCES	Activité	9	59	27	7	6	14
004 - WISSEMBOURG	Commerce	27	68	45	19	12	14
005 - PERTUIS	Commerce	17	64	35	10	11	14
006 - RENNES	Bureaux	31	69	46	16	13	17
007 - LIBOURNE	Commerce	16	63	37	10	10	17
008 - PARIS	Bureaux	16	67	42	7	16	19
009 - SALON DE PROVENCE	Bureaux	24	67	49	18	12	19
010 - SAINT-HERBLAIN	Bureaux	30	69	51	21	13	17
011 - RENNES	Bureaux	23	66	44	15	12	17
012 - DIJON	Commerce	17	67	38	7	14	17
013 - LE MANS	Commerce	12	62	42	13	12	17
014 - VALENCIENNES	Bureaux	21	63	44	21	6	17
016 - VILLERS-LÈS-NANCY	Bureaux	19	62	45	21	7	17
018 - BRIE-COMTE-ROBERT	Activité	21	66	42	13	12	17
019 - PARIS 19	Bureaux	16	64	37	4	16	17
020 - AVIGNON	Bureaux	23	62	37	14	6	17
021 - CARCASSONNE	Commerce	21	66	39	13	9	17
022 - CRECHES SUR SAONE	Commerce	12	62	33	7	9	17
023 - FORBACH	Commerce	20	66	47	21	9	17
024 - METZ	Commerce	13	63	34	4	13	17
025 - SAINT AVOLD	Commerce	18	65	32	10	12	10
026 - THIONVILLE	Commerce	19	65	33	11	12	10
027 - JARNY	Commerce	12	62	30	8	12	10
029 - COLMAR	Commerce	15	64	32	4	11	17
030 - RENNES	Bureaux	14	64	46	18	11	17
031 - LE CREUSOT	Activité	10	59	46	22	7	17
032 - CERGY	Commerce	10	60	31	4	10	17
033 - TRETZ	Commerce	15	61	36	9	10	17
034 - JONAGE	Bureaux	12	62	47	24	6	17
035 - MARCQ-EN-BAROEUL	Bureaux	12	67	46	20	9	17
036 - SAINGHIN-EN-MELANTOIS	Bureaux	24	64	44	21	6	17
037 - RAMONVILLE-SAINT-AGNE	Bureaux	9	59	41	15	9	17
038 - NANTES	Bureaux	25	69	46	18	11	17
039 - TOULOUSE	Bureaux	28	72	52	24	11	17
040 - NOGENT SUR MARNE	Commerce	11	61	32	4	11	17
041 - LAMBERSART	Bureaux	29	70	50	21	12	17
042 - SAINT-HERBLAIN	Bureaux	29	70	47	18	12	17

Environnement				Social		Gouvernance	
Performance énergétique (kWhEF/m²)	Performance carbone (kgCO ₂ eq/m²)	Consommation d'eau (m³/m²)	CBS	Proximité des transports en commun	Accessibilité PMR	Engagement des sous-traitants	Etude de Résilience
NC	NC	NC	26%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	41%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	29%	au-delà des 1 km	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	23%	au-delà des 1 km	Partielle	0%	100%
242	15	NC	15%	au-delà des 1 km	Partielle	0%	100%
188	11	NC	54%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	20%	au-delà des 1 km	Partielle	0%	100%
NC	NC	0,94	30%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
44	3	NC	18%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
59	4	NC	38%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
130	8	NC	33%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	21%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
115	7	NC	17%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
54	3	NC	12%	Entre 500 m et 1 km	Partielle	0%	100%
81	5	NC	52%	Entre 500 m et 1 km	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	18%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	12%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
291	17	NC	61%	au-delà des 1 km	Partielle	0%	100%
346	21	NC	22%	au-delà des 1 km	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	23%	au-delà des 1 km	Partielle	0%	100%
40	2	NC	28%	au-delà des 1 km	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	20%	Entre 500 m et 1 km	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	29%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	20%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	17%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	20%	Entre 500 m et 1 km	Partielle	0%	100%
120	7	NC	6%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
128	19	0,10	26%	au-delà des 1 km	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	17%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	28%	au-delà des 1 km	Partielle	0%	100%
57	3	1,19	68%	Entre 500 m et 1 km	Partielle	0%	100%
90	5	NC	34%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
73	4	NC	59%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
134	8	NC	44%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
78	5	NC	47%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	38%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	43%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	26%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
132	8	NC	35%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%

Actif	Typologie	Note acquisition	Note Cible	Note Actuelle	Détail de la Note actuelle		
					E	S	G
043 - PESSAC	Bureaux	22	66	41	16	8	17
044 - BRETIGNY-SUR-ORGE	Commerce	20	67	41	13	11	17
045 - BLAGNAC	Bureaux	25	69	48	20	11	17
046 - MONTIGNY-LE-BRETONNEUX	Bureaux	23	67	47	21	9	17
047 - MONTPELLIER	Bureaux	23	67	47	21	9	17
048 - TOULOUSE	Bureaux	25	67	53	26	8	19
049 - LE MANS	Activité	16	61	47	23	7	17
050 - MONTLHERY	Commerce	16	64	51	21	13	17
051 - PARIS	Commerce	30	69	52	19	16	17
052 - CHASSENEUIL DU POITOU	Bureaux	20	64	41	18	6	17
053 - NANTES	Bureaux	22	66	45	20	8	17
054 - VILLNEUVE D'ASCQ	Bureaux	15	65	36	7	12	17
055 - LE MANS	Bureaux	12	62	47	21	9	17
056 - SAINT-LEU	Bureaux	10	60	31	7	7	17
057 - POITIERS	Activité	20	63	42	19	6	17
058 - LILLE	Bureaux	22	70	43	10	16	17
059 - IVRY-SUR-SEINE	Activité	17	67	38	7	14	17
060 - ENGLOS	Commerce	13	63	42	15	10	17
061 - LESQUIN	Bureaux	12	62	48	19	12	17
062 - ROMAINVILLE	Commerce	12	62	33	4	12	17
063 - LABEGE	Bureaux	17	67	52	21	14	17
064 - BORDEAUX	Commerce	21	69	42	9	16	17
065 - SAINT HERBLAIN	Activité	19	68	43	14	12	17
066 - JOUE-LES-TOURS	Activité	16	55	40	13	10	17
067 - LYON	Commerce	23	66	46	12	17	17
068 - VOISIN LE BRETONNEUX	Bureaux	21	60	40	13	10	17
069 - GUYANCOURT ARIANE	Bureaux	19	57	44	15	12	17
070 - CHOISY LE ROI	Bureaux	14	53	35	4	14	17
071 - TOULOUSE	Bureaux	24	64	38	22	6	10
072 - VILLEURBANNE	Bureaux	15	64	36	4	15	17
073 - RONCQ	Commerce	27	68	45	13	15	17
074 - IVRY-SUR-SEINE	Commerce	18	59	45	10	18	17
075 - NANTES PEROUSE	Bureaux	27	68	48	15	16	17
076 - MASSY	Bureaux	20	60	41	13	11	17
077 - CHAMPS SUR MARNE	Bureaux	12	62	33	7	9	17
078 - LE MANS	Activité	16	59	39	20	2	17
079 - SAINT PRIEST	Bureaux	23	68	44	16	11	17
080 - BAILLY ROMAINVILLIERS	Bureaux	10	51	31	4	10	17
081 - SAINTE MARIE	Commerce	30	67	51	16	16	19

Environnement				Social		Gouvernance	
Performance énergétique (kWhEF/m²)	Performance carbone (kgCO ₂ eq/m²)	Consommation d'eau (m³/m²)	CBS	Proximité des transports en commun	Accessibilité PMR	Engagement des sous-traitants	Etude de Résilience
141	8	NC	55%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	8%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
87	5	0,56	33%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
72	4	NC	66%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
69	4	NC	47%	au-delà des 1 km	Partielle	0%	100%
8	1	NC	45%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
16	1	NC	19%	au-delà des 1 km	Partielle	0%	100%
59	4	NC	8%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
47	3	96,94	18%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
128	8	NC	11%	au-delà des 1 km	Partielle	0%	100%
88	5	NC	20%	au-delà des 1 km	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	44%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
66	4	NC	43%	Entre 500 m et 1 km	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	44%	au-delà des 1 km	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	41%	au-delà des 1 km	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	32%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	14%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
174	10	NC	7%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	40%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	49%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
59	4	NC	46%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	27%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
15	1	NC	27%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
196	12	NC	43%	au-delà des 1 km	Partielle	0%	100%
160	10	NC	33%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
161	10	NC	58%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
95	6	0,10	21%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	25%	à moins de 500 m	Totale	0%	100%
NC	NC	NC	53%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	38%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
114	7	NC	29%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	47%	à moins de 500 m	Totale	0%	100%
NC	NC	NC	20%	à moins de 500 m	NON	0%	100%
NC	NC	NC	17%	Entre 500 m et 1 km	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	31%	Entre 500 m et 1 km	Partielle	0%	100%
11	1	NC	14%	au-delà des 1 km	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	30%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	18%	Entre 500 m et 1 km	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	41%	Entre 500 m et 1 km	Partielle	0%	100%

Actif	Typologie	Note acquisition	Note Cible	Note Actuelle	Détail de la Note actuelle		
					E	S	G
082 - RENNES FREVILLE	Bureaux	20	64	56	22	17	17
083 - TOULOUSE ATLANTA	Commerce	21	65	40	7	18	15
084 - MARSEILLE	Activité	24	65	45	18	10	17
085 - ESCALQUENS	Activité	9	52	30	7	6	17
086 - COURBEVOIE	Commerce	21	63	40	7	18	15
087 - COULOMMIERS	Commerce	18	63	37	7	15	15
088 - RUEIL MALMAISON	Commerce	18	63	37	7	15	15
089 - SENLIS	Commerce	17	62	36	7	14	15
090 - PARIS DIDEROT	Commerce	23	64	42	10	17	15
091 - PARIS WATTIGNIES	Commerce	15	61	34	4	15	15
092 - PARIS CLAUDE BERNARD	Commerce	17	61	36	4	17	15
093 - CHAMBRAY-LES-TOURS	Activité	26	64	43	15	16	12
094 - FLEURY-MEROGIS	Activité	15	56	34	7	12	15
095 - SAINT MITRE LES REMPARTS	Commerce	17	73	27	5	12	10
096 - MARMANDE	Commerce	17	58	27	0	17	10
097 - SAINT PRIEST	Activité	32	59	42	19	13	10
098 - MARSEILLE CRIMEE	Commerce	17	58	27	0	17	10
099 - LYON DOCKS	Bureaux	22	70	32	6	16	10
100 - TOULOUSE COMPANS	Bureaux	16	62	26	0	16	10
101 - REICHSTETT	Activité	17	61	27	6	11	10
102 - DARDILLY	Bureaux	35	69	45	17	18	10
103 - CHAMPIGNY	Commerce	15	55	25	3	12	10
104 - SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	Commerce	29	59	41	14	15	12
105 - TOULOUSE PSA	Commerce	29	65	36	18	11	7
106 - AUCAMVILLE	Bureaux	15	58	22	3	12	7
107 - PARIS ARAGO	Commerce	20	57	30	4	16	10
108 - PARIS FAUBOURG SAINT MARTIN	Commerce	16	55	26	0	16	10
109 - PARIS 5	Commerce	17	56	27	0	17	10
110 - PARIS 9	Commerce	16	55	27	1	16	10
111 - BOULOGNE BILLANCOURT	Commerce	16	55	27	1	16	10
112 - SAINT DENIS	Commerce	24	57	34	9	15	10
113 - LA WANTZENAU	Activité	21	57	31	11	10	10
114 - STRASBOURG	Commerce	22	57	32	6	16	10
115 - MARIGNANE	Bureaux	30	63	40	18	12	10
116 - LILLE BAYARD	Bureaux	31	64	41	16	15	10
117 - MONDEVILLE	Commerce	25	55	35	15	10	10
118 - PLAISANCE DU TOUCH	Activité	31	61	39	13	16	10
119 - MASSY YELLOW	Bureaux	27	72	49	21	18	10

Environnement				Social		Gouvernance	
Performance énergétique (kWhEF/m²)	Performance carbone (kgCO ₂ eq/m²)	Consommation d'eau (m³/m²)	CBS	Proximité des transports en commun	Accessibilité PMR	Engagement des sous-traitants	Etude de Résilience
28	2	NC	47%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
41	2	NC	23%	à moins de 500 m	Totale	0%	100%
NC	NC	NC	32%	Entre 500 m et 1 km	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	30%	au-delà des 1 km	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	19%	à moins de 500 m	Totale	0%	100%
NC	NC	NC	20%	à moins de 500 m	Totale	0%	100%
NC	NC	NC	24%	à moins de 500 m	Totale	0%	100%
NC	NC	NC	16%	à moins de 500 m	Totale	0%	100%
NC	NC	NC	44%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	20%	à moins de 500 m	Totale	0%	100%
NC	NC	NC	22%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	28%	à moins de 500 m	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	25%	Entre 500 m et 1 km	Partielle	0%	100%
NC	NC	NC	NC	à moins de 500 m	Totale	0%	0%
NC	NC	NC	NC	à moins de 500 m	Totale	0%	0%
NC	NC	NC	NC	à moins de 500 m	Totale	0%	0%
NC	NC	NC	NC	à moins de 500 m	Partielle	0%	0%
NC	NC	0,76	NC	à moins de 500 m	NON	0%	0%
NC	NC	NC	NC	à moins de 500 m	Partielle	0%	0%
NC	NC	NC	NC	à moins de 500 m	Totale	0%	0%
NC	NC	NC	NC	à moins de 500 m	NON	0%	0%
NC	NC	NC	NC	à moins de 500 m	Totale	0%	0%
NC	NC	NC	NC	à moins de 500 m	Totale	0%	0%
NC	NC	NC	NC	à moins de 500 m	Partielle	0%	0%
NC	NC	NC	NC	à moins de 500 m	Totale	0%	0%
NC	NC	NC	NC	à moins de 500 m	Partielle	0%	0%
NC	NC	NC	NC	à moins de 500 m	Partielle	0%	0%
NC	NC	NC	NC	à moins de 500 m	Totale	0%	0%
NC	NC	8,90	NC	à moins de 500 m	NON	0%	0%
NC	NC	1,12	NC	à moins de 500 m	Totale	0%	0%
NC	NC	NC	NC	à moins de 500 m	NON	0%	0%
NC	NC	NC	NC	au-delà des 1 km	Partielle	0%	0%
NC	NC	NC	NC	à moins de 500 m	Partielle	0%	0%
NC	NC	NC	NC	à moins de 500 m	Totale	0%	0%
NC	NC	NC	NC	à moins de 500 m	Partielle	0%	0%
NC	NC	NC	NC	au-delà des 1 km	NON	0%	0%
NC	NC	NC	NC	au-delà des 1 km	NON	0%	0%
71	4	0,16	NC	à moins de 500 m	Totale	0%	0%



Actif	Typologie	Note acquisition	Note Cible	Note Actuelle	Détail de la Note actuelle		
					E	S	G
120 - VENISSIEUX	Activité	31	57	41	16	15	10
121 - CRETEIL	Bureaux	17	59	27	3	14	10
122 - ECULLY	Bureaux	24	54	33	14	12	7
123 - FLEURY LES AUBRAIS	Activité	17	52	27	7	10	10
124 - NICE COMMUNICA	Bureaux	28	61	38	17	11	10
125 - LATTES	Bureaux	34	65	44	23	11	10

NC : Non connu.

CBS : Coefficient de Biotope Surfaccique



Environnement				Social		Gouvernance	
Performance énergétique (kWhEF/m²)	Performance carbone (kgCO ₂ eq/m²)	Consommation d'eau (m³/m²)	CBS	Proximité des transports en commun	Accessibilité PMR	Engagement des sous-traitants	Etude de Résilience
NC	NC	NC	NC	à moins de 500 m	NON	0%	0%
NC	NC	NC	NC	à moins de 500 m	Partielle	0%	0%
78	5	NC	NC	Entre 500 m et 1 km	Partielle	0%	0%
NC	NC	NC	NC	à moins de 500 m	NON	0%	0%
NC	NC	NC	NC	à moins de 500 m	NON	0%	0%
NC	NC	NC	NC	Entre 500 m et 1 km	Totale	0%	0%

Engagement pour une démarche ESG à impact

Démarche ESG à impact

Norma Capital crée, depuis 2015, des produits d'épargne Grand Public avec pour ambition que ceux-ci soient utiles et avec un impact local. Nous considérons que notre rôle d'investisseur ne se réduit pas au fait d'investir l'épargne confiée, il est aussi notre devoir de concourir à rendre notre environnement meilleur.

La Société de Gestion est majoritairement détenue et administrée par ses dirigeants. Partageant le même constat et la nécessité d'engager une action en faveur de l'ESG, les dirigeants et les équipes de Norma Capital ont très rapidement décidé d'agir.

Fort de cette volonté, nous déployons une approche positive et pragmatique des enjeux ESG appliqués à l'immobilier d'entreprise. Grâce à l'existence d'un véritable sous-jacent immobilier, nous pouvons rendre nos actions concrètes et impactantes pour notre environnement. En créant la première SCPI nativement compatible avec l'ISR, deux ans avant la parution du label ISR Immobilier, Norma Capital démontre également que l'innovation inscrite dans son ADN est l'une de ses forces.

L'histoire de Norma Capital et de ses SCPI s'inscrit alors dans un temps long, tout comme l'ISR. Cette compatibilité temporelle est un véritable atout pour construire des solutions d'investissement tournées vers l'avenir, intégrant une performance financière corrélée à une performance extra-financière (Environnementale, Sociale et de Gouvernance).

Norma Capital met également à disposition de l'ensemble de ses parties prenantes sur son site internet une page internet dédiée à sa démarche ESG, «Nos engagements». Cet espace, qui s'enrichira avec le temps, sera un lieu où vous pourrez retrouver la documentation et les supports en lien avec nos actions.



Adhésion à des organismes

L'ISR, et plus généralement le Développement Durable dans son ensemble, sont des domaines en constante évolution, du fait de la prise en compte individuelle et collective des acteurs sur ces thématiques.

Pour Norma Capital, il est essentiel de s'inscrire au sein de lieux d'échanges sur les meilleures pratiques de marché. Par notre engagement auprès d'organismes de place, nous souhaitons porter nos convictions sur l'ISR auprès de nos confrères de l'immobilier, tant au niveau national qu'international.



Norma Capital est membre de l'Association Française des Sociétés de Placement Immobilier (ASPIM) depuis juin 2016. L'ASPIM est l'un des interlocuteurs auprès des pouvoirs publics et des autres associations immobilières françaises, européennes et internationales et contribue avec les autorités de place à l'évolution de la réglementation des fonds immobiliers gérés par ses adhérents. **Au titre de notre adhésion, nous faisons notamment partie de la Commission Juridique et la Commission ISR, deux groupes de travail et de réflexions.**



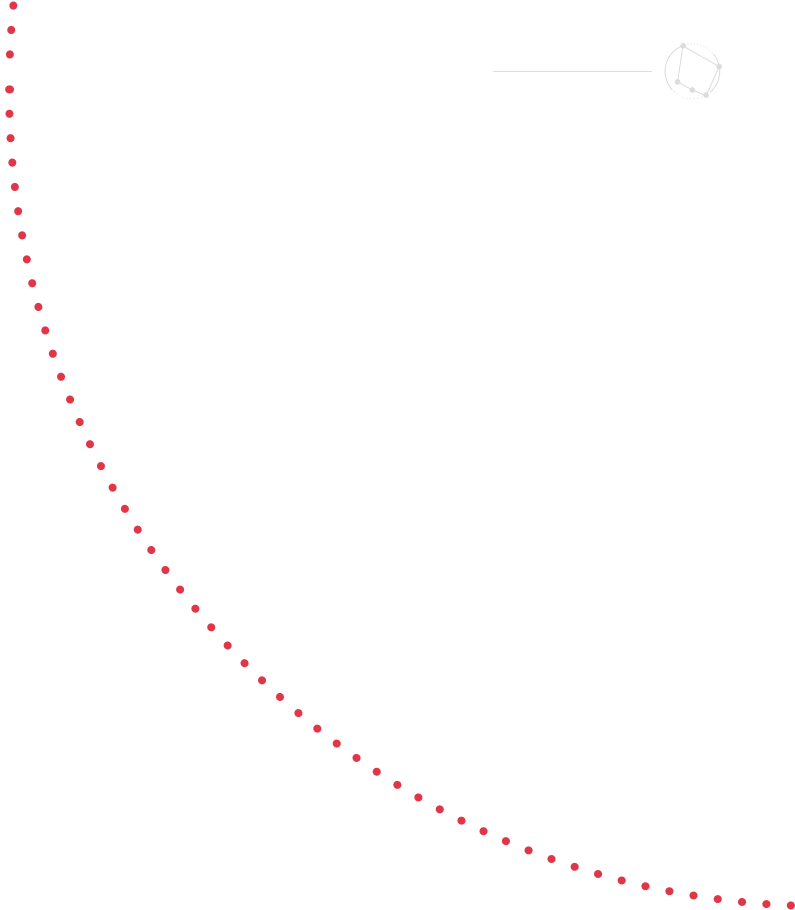
Norma Capital est adhérente de l'Institut de l'Épargne Immobilière & Foncière (IEIF) depuis octobre 2020. Centre d'études, de recherche et de prospective indépendant spécialisé en immobilier depuis 1986, l'IEIF accompagne les acteurs de l'immobilier et de l'investissement dans leur activité et leur réflexion stratégique. **Par notre adhésion, nous participons, en communiquant des données sur nos fonds et sur nos stratégies, à l'enrichissement des réflexions portées par l'IEIF et les acteurs du secteur.**



Norma Capital est membre de l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) depuis mars 2021. Espace d'échanges indépendant du secteur immobilier sur le Développement Durable, l'OID participe activement à la montée en puissance des thématiques ESG en France et à l'international. **Norma Capital participe ainsi aux différents comités et groupes de travail sur les thématiques de l'ESG et à la publication de données extra-financières pour la parution de deux baromètres: le Baromètre de la Performance Énergétique et Environnementale des bâtiments et le Baromètre de l'Immobilier Responsable.**



L'institut de la Finance Durable par Paris Europlace réunit l'ensemble des acteurs privés, publics et institutionnels de la Place de Paris désireux de s'engager pour une finance qui mise sur un avenir durable et conjugue investissement de long terme et prise en compte des défis environnementaux et sociaux. **Norma Capital n'est pas membre de l'initiative mais participe régulièrement à des groupes de travail et de réflexion portés par cet organisme, comme par exemple sur des questions liées au label ISR Immobilier ou de la finance à impact**



Aller plus loin

Robin GODET

Responsable ISR
robin.godet@normacapital.fr

Page LinkedIn Norma Capital

<https://www.linkedin.com/company/norma-capital/>

Site Internet Norma Capital

<https://www.normacapital.fr/>

Retrouvez toutes les informations relatives à votre SCPI Vendôme R2gions, ainsi que les documents relatifs à la stratégie ISR du fonds : Code de transparence, Charte éthique et d'investissement, Politique d'engagement des parties prenantes clés...



Vendôme Régions
Société Civile de Placement Immobilier.
Immatriculée au Registre du Commerce
et des Sociétés de Paris sous le n° 811 849 231.
Visa SCPI n°18-04 en date du 29 mars 2018
délivré par l'AMF.

NORMA CAPITAL
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS.
SIÈGE SOCIAL : 18-20 PLACE DE LA MADELEINE - 75008 PARIS, FRANCE. TÉLÉPHONE : +33 (0)1 42 93 00 77.
IMMATRICULÉE AU RCS DE PARIS SOUS LE NUMÉRO 814 238 879.
AGRÉMENT AMF N° GP-16000017 EN DATE DU 9 JUIN 2016, EN QUALITÉ DE SOCIÉTÉ DE GESTION DE PORTEFEUILLE.
WWW.NORMACAPITAL.FR